

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit : [133]- 164 p. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

LES

Annales Teresiennes

PUBLICATION MENSUELLE

VIII^e ANNÉE 5^{me} LIVRAISON

JANVIER 1894.



MONTREAL.

J. M. VALOIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

1626. RUE NOTRE-DAME. 1626.

LES ANNALES TERESIENNES

8^{me} ANNÉE

JANVIER 1894

5^{me} LIVRAISON

SOMMAIRE

SONNET, par M. le juge Routhier — LES ETUDIANTS CATHOLIQUES LE LA SUISSE, Notes de voyage — A PROPOS D'UNE MORT RÉCENTE — ECHOS DE L'ACADÉMIE. — LA JOURNÉE D'UN PHILOSOPHE. — PETITE CHRONIQUE. — NOTES DE L'EXAMEN. — NOTES DE CONDUITE.

(SONNET)

A MADAME DE S.

QUI CASSE LES VERRES LES PAIE (1)

Madame, je connais ce proverbe sévère,
Et je cherche comment je puis être acquitté.
Pour réparer ma faute et payer votre verre,
Je vous offre les miens : est-ce témérité ?

C'est ainsi que payait autrefois le trouvère ;
C'était le seul argent qu'il eût, en vérité !
S'il n'a plus cours, comment puis-je régler l'affaire,
Moi, pauvre débiteur de bonne volonté ?

Si je me souviens bien, grâce à ma lèvre avide,
Lorsque je l'ai brisé votre verre était vide ;
Et les quatorze miens le sont également ;

Mais le vôtre brillait ainsi qu'une lanterne,
Et les miens réunis font un sonnet bien terne ;
Enfin, ils sont le nombre et feront un paiement.

A. B. ROUTHIER.

(1) Ce sonnet fut adressé à une dame qui m'avait donné à dîner, et chez qui j'avais eu le malheur de casser un verre.

LES ETUDIANTS CATHOLIQUE DE LA
SUISSE A LUCERNE (1)

NOTES DE VOYAGE

L'un de nos confrères du collège canadien à Rome m'écrivait le mois dernier, au cours d'une charmante lettre, les lignes que voici : " M'est avis que ceux qui font le voyage d'Europe en se contentant de visiter les églises et les musées des grandes villes ont bien tort..... les monuments, les statues, les tableaux, ça c'est le monde qui est fini, ce sont les peuples morts. Mais le peuple qui vit, pense, grouille et se remue voilà ce qu'il faut étudier ! "

Présentée sous ce tour original, cette pensée qui n'est peut-être pas neuve me frappa d'avantage. Une heureuse circonstance s'offrit bientôt à moi de mettre la remarque à profit¹; je n'eus garde de la manquer. Les étudiants catholiques de la Suisse se réunissaient à Lucerne les 4, 5 et 6 septembre. Bien, me dis-je, voici l'occasion d'étudier sur le vif la jeunesse catholique de ce pays ; c'est l'heure ou jamais de voir de près comment ce jeune peuple " *vit, pense et se remue.* "

(1) Notre correspondant de Rome qui a pu assister, pendant ses vacances, à la réunion des étudiants catholiques de la Suisse, veut bien nous communiquer l'impression et les souvenirs qu'il en a gardés. Nos lecteurs lui en sauront gré comme d'une bonne fortune. Il fait bon, en effet, avoir sous les yeux ce spectacle d'une jeunesse catholique qui se montre préoccupée des intérêts de l'Eglise et aspire à les défendre, mais non sans se préparer à la lutte par des études sérieuses, non sans attendre le mot d'ordre et la direction des chefs.

On se surprend à désirer pour notre pays quelque-une de ces associations où les catholiques de Suisse et d'Allemagne ont appris à unir leurs forces, à concerter les moyens d'action et la tactique qui assurent le triomphe de leur cause.

Toutefois, je ne voulais pas négliger l'étude des "*peuples morts*" non plus que celle des admirables paysages de la Suisse ; car la proposition de mon savant ami, je le savais bien, pour être vraie ne doit pas s'entendre au sens exclusif. Je combinai donc un plan de voyage. Je parlais de Lugano ; après avoir franchi les Alpes par la voie du St-Gothard et m'être arrêté au sanctuaire de Notre-Dame des Ermites, à Einsiedeln en Suisse Allemande, j'arrivais à Lucerne le 5 septembre dans la soirée vers les quatre heures. De Lucerne l'itinéraire que je m'étais tracé me conduisait à Interlaken, Berne, Fribourg, Genève et Annecy ; revenu à Genève je m'embarquais sur le lac Léman jusqu'au Bouveret, je montais dans le premier train qui pût me conduire à Brigue, au pied des Alpes par la route du Simplon, en chaise de poste (plus poétique qu'un chemin de fer !) ; je m'arrêtais à Arona, patrie de St Charles Borromée, et revenais à mon point de départ par le lac Majeur et celui de Lugano. En tout neuf jours de voyage.

J'étais donc à Lucerne, le mardi 5 septembre, deuxième jour de la "Convention" de l'association des "étudiants catholiques. Ce soir-là, messieurs les étudiants catholiques, disait le programme des fêtes, "après une procession aux flambeaux, s'assembleront dans la grande salle de leur hôtel. (Hôtel Union) pour prendre part à un banquet auquel sont chaleureusement conviés les amis de l'Association."

Les étudiants canadiens de Rome, qui depuis six ou sept ans ont le bonheur, à tour de rôle, de passer leurs vacances sous le toit si cordialement hospitalier de Signor Antonio Casati, à Massagno (près Lugano), dans cette charmante Suisse du Tessin qui ne dépare certainement pas le poétique tableau que l'Helvétie déroule aux regards du touriste ; les Canadiens de Massagno, dis-je, ont toujours eu à honneur de se proclamer et d'être considérés comme les amis de l'intelligente et courageuse jeunesse de la Suisse catholique. Indirectement j'étais donc invité au banquet...

Ouvrons ici une parenthèse pour exposer brièvement ce qu'est l'organisation de cette " Association d'Étudiants," des " Studenten Vereins " comme disent les Allemands. Pour devenir associé trois conditions sont requises, le candidat doit être catholique, Suisse et étudiant.

Catholique : et catholique pratiquant, cela va de soi.

Suisse : Les étrangers, étudiants en Suisse, peuvent être admis à titre d'*Hospites*, ce sont des hôtes, rien de plus ! mais c'est déjà beaucoup, car les Suisses savent recevoir leurs hôtes avec une gentillesse... nous y reviendrons.

Étudiants : Tous les étudiants soit en théologie, soit en droit, soit en médecine, soit en philosophie, soit même en lettres, qu'ils suivent les cours au Séminaire, à l'Université, au Lycée ou au Gymnase (au Lycée se donnent les cours de philosophie et de sciences, on enseigne les lettres au Gymnase), du jour où ils sont devenus élèves de troisième (ce qui correspond aux belles-lettres du Canada) jusqu'à l'heure de leur ordination sacerdotale ou à celle de leur admission à la pratique, sont susceptibles d'être admis dans l'association. Devenus prêtres, avocats, médecins, députés, hommes d'affaires, etc., les anciens membres actifs sont de droit membres honoraires.

L'association générale, qui a son conseil central, se subdivise en associations cantonales, lesquelles se fractionnent à leur tour en associations locales. Une même ville peut avoir plusieurs sections locales. Fribourg en compte quatre, je crois, et Lugano deux, celle du Séminaire et celle du Lycée.

Actuellement quinze à seize cents jeunes gens sont membres actifs, et comme l'association date déjà de 1850, presque toutes les célébrités catholiques de la Suisse sont membres honoraires. Je ferme la parenthèse et reviens... à Lucerne.

* *

Du pont même du joli bateau qui m'y avait amené de Flüelen, j'avais bien vite compris que Lucerne était

vraiment en liesse. Les drapeaux et les bannières qui flottaient partout, les nombreuses banderolles qui déployaient à tous les vents les couleurs helvétiques, tout le disait éloquemment. De fait, toute la ville était sur pied. On allait, on venait, on se pressait, on courait presque. Dans chaque rue je rencontrais des jeunes gens qu'à leur figure aussi bien qu'à leurs insignes je reconnaissais pour des étudiants. Un peu après sept heures du crépuscule, les flambeaux et les torches s'allumèrent. Les associés *prirent leurs rangs*, comme jadis au Séminaire ou au Lycée, et défilèrent joyeusement, section par section, drapeaux en tête, par les principales rues de la ville. Ce fut une vraie marche triomphale : " Les fleurs et les couronnes nous pleuvaient dessus, " me racontait un spirituel enfant de Fribourg !

Une heure plus tard, dans les vastes salles de l'Hôtel Union, j'avais le plaisir de connaître plusieurs de ces messieurs. Le chanoine Geanola, de Massagno, dont les Canadiens emportent chaque année un si excellent souvenir, avait bien voulu me donner des cartes de présentation pour ses meilleurs amis ; c'est dire que je fus reçu comme un frère, choyé, gâté par ces charmants jeunes gens. N'étais-je pas comme eux étudiant catholique ?

Un simple détail fera comprendre jusqu'où on poussa l'amabilité : " Vous êtes Canadien, " me dit en souriant, au moment où je lui étais présenté, monsieur le baron de Montenagh, ancien président central de l'association et actuellement député de Fribourg, et aussitôt il chanta à mi-voix :

O Canada, terre de nos aïeux
 Ton front est ceint de fleurons glorieux ;
 Car ton bras sait porter l'épée.
 Il sait porter la croix.
 Ton histoire est une épopée
 Des plus brillants exploits. (1)

Pouvait-on être plus aimable ? Me souhaiter la bienvenue par un chant de mon pays ! D'autant plus que

(1) C'est de la bouche d'un compatriote Québécois, l'abbé A. Taschereau, que monsieur le baron a appris ce chant national.

pour moi ces beaux vers n'avaient pas le seul mérite d'être canadiens, mais encore térésiens. Si j'ai bonne souvenance, ils sont en effet c... à la plume du juge Routhier, et une voix plus autorisée que la mienne a déjà dit que " si le titre de Térésien de l'hon. juge " n'ajoute pas à sa gloire de poète et d'orateur, il nous " rend du moins ses œuvres chères comme un bien de " famille. " (A. NANTEL, ptre. ANNALES de déc. 1892.)

Prêtre et Canadien, ce double titre me valut l'honneur d'être placé à l'une des premières tables, au milieu des fribourgeois et des tessinois. Plusieurs de ces messieurs étant prêtres, tous parlant et le français et l'italien, je me trouvai là fort à mon aise.

Plus de six cents étudiants étaient présents. A ce nombre ajoutons une centaine de membres honoraires, parmi lesquels mes aimables voisins étaient heureux, et à bon droit, de me signaler les principaux hommes d'état et les autres illustrations de la Suisse catholique.

Bien que très convenable, le menu du banquet était des plus simples. On n'était pas venu là pour " les plaisirs de la table ! " On voulait se voir, se parler, s'entendre, se comprendre. Aussi quelles intéressantes causeries eus-je le plaisir d'écouter ! Les saillies et les bons mots n'en étaient pas exclus, bien au contraire ; mais le ton général de la conversation demeurerait sérieux. Ces étudiants en droit ou en médecine n'ont pas, je vous l'affirme, fait " un feu de joie " avec leurs livres de philosophie le lendemain de leur dernière année. Ils ne les laissent pas non plus dormir au fond d'une bibliothèque. Il y a plus : pour la plupart ils parlent religion et théologie de manière à surprendre plus d'un bachelier de Rome ! Comment donc trouvent ils des loisirs pour tant étudier ? *Labor improbus, voyez-vous, omnia vincit.*

J'eus la bonne fortune d'entendre plusieurs discours, dont quatre en allemand et deux en français. L'allemand est, on le sait, de beaucoup la langue de la majorité en Suisse ; le français est toutefois officiellement sur un pied d'égalité ; l'italien est aussi parlé mais par une

faible minorité. Cette variété de langues n'embarasse guères la population instruite, tous ou à peu près parlant également les trois langues. Mon voisin de droite monsieur Cattori, étudiant de la Suisse Italienne, me traduisait en excellent français les solides idées qu'exprimaient avec chaleur et conviction les orateurs Allemands. Inutile d'ajouter que sans lui je n'aurais absolument rien compris, l'allemand est aussi obscur pour moi que le chinois.

Le célèbre orateur catholique, le De Mun de la Suisse comme on l'appelle ici, monsieur De Curtins fit un magistral discours sur les devoirs de la jeunesse, mais hélas... il parla en allemand. Celui-là cependant, même sans le comprendre on l'admire ! Quel regard convaincu ! Quelle parole de feu ! mieux que jamais je comprenais que les dehors de l'éloquence (si je puis m'exprimer ainsi) ont aussi leurs charmes.

* * *

J'ai gardé de cette soirée de bien vives impressions. Après les incomparables et inoubliables solennités du jubilé Pontifical de Sa Sainteté Léon XIII, je n'ai rien vu cette année de plus grandiose que cette réunion d'étudiants catholiques à Lucerne.

Oui, pourrai-je écrire à mon confrère de Rome, ce jeune peuple " vit, pense et s'agit " pour la cause de l'église, pour les droits de la Suisse.

Hélas ! trompée par les fauteurs de l'hérésie protestante, une trop grande partie de ce beau pays s'est trouvée de nos jours être un champ tout préparé pour la germination de l'ivraie maçonnique. Entraînés par ce funeste exemple, aveuglés par je ne sais quel sot esprit d'indépendance, certains catholiques ont déserté les étendards du Christ, c'est malheureusement vrai, mais les bons Suisses, ceux dont les frères montent la garde au Vatican, sont encore nombreux, grâce à Dieu.

A l'instar des Bretons, les " jeunes " de l'association des étudiants pourraient inscrire sur leurs bannières " Catholiques et Suisses toujours." Pour Dieu et la patrie.

voilà leur mot d'ordre, voilà l'esprit qui les anime. Aussi les deux premiers toasts portés au banquet de Lucerne ont-ils été : " Au Pape et à la Suisse. " Il fallait voir avec quelle spontanéité tous se sont levés pour acclamer l'illustre et savant Pontife, avec quel entraînement tous ont bu à la prospérité de leur chère et belle patrie !

Qu'ils aillent bravement leur chemin ces fiers enfants de l'église. Ils savent prier ! Ils savent espérer ! Puisse Dieu leur accorder de triompher un jour des ennemis de leur foi, et par là de rendre encore plus grande et plus prospère leur patrie bien-aimée !

ELIE J. AUCLAIR, ptre.

Massagno, Suisse, 1er octobre 1873.

A PROPOS D'UNE MORT RÉCENTE

Monsieur le Supérieur,

Je viens de prier devant les restes mortels d'un homme, qui a fait parler beaucoup de lui dans notre province. La mort, partout où elle frappe, ne laisse jamais de remuer ; mais quand ses coups portent sur des personnages qui ont occupé une large place dans le monde par leurs talents ou leurs œuvres, alors nous réfléchissons plus sérieusement au néant des choses humaines et nous comprenons mieux ces paroles du sage : " Vanité des vanités ; tout n'est que vanité ! "

Ici, cependant, il n'y a pas que la mort qui nous porte à de graves pensées : la vie de ce jurisconsulte célèbre devient un enseignement à celui qui sait l'y trouver. Né de parents catholiques, élevé dans une institution religieuse, mais abandonné dès son entrée dans le monde à une influence néfaste, formé à une école trop célèbre en nos temps par ses écarts, subissant le joug de belles intelligences mais dévoyées, il fut imbu de principes faux et erronés. Et il s'appliqua à mettre sa vie en conformité avec ses principes. Aussi vit-on cet avocat de talent prendre une part active à la résistance organisée par ses chefs contre l'Église et ses ministres. On

le vit prendre en main une cause célèbre, mais évidemment mauvaise au point de vue catholique. On le vit chef d'une société censurée par l'Eglise. Enfin, en toute occasion, il se montra libéral avancé, cherchant à faire triompher des principes condamnés par le souverain Pontife.

Mais voici la mort qui approche. Ce n'est plus la loi des hommes qui s'impose ; c'est la loi de Dieu ; et il n'y a pas de compromis avec la justice éternelle. Aussi cet homme qui, malgré ses erreurs, avait cependant toujours conservé un reste de foi, se souvient de son baptême. Il dut se rappeler sans doute aussi le beau jour où, l'âme joyeuse, il recevait pour la première fois l'Eucharistie, Jésus-Christ, le Pain de vie. Et comprenant que la vérité n'avait existé pour lui que dans ces jours de paix, d'union avec le Christ, sentant aujourd'hui les remords, redoutant le jugement de Dieu, il fait venir le prêtre, reçoit les derniers sacrements et meurt en chrétien !

On pourra peut-être se demander maintenant à qui ou à quoi cet homme dut cette insigne faveur. C'est le secret de Dieu. Dieu est bon ; il ne veut point la mort du pécheur ! Et quand il est prié par une foule d'âmes pieuses, qui demandent la conversion d'un parent ou d'un ami, il ne refuse point d'accéder à ces supplications. Ce mourant appartenait à une famille profondément catholique ; les prières de ses proches ont fléchi la justice divine et ont obtenu que seule la miséricorde s'exerçât. Avantage précieux que celui d'avoir des amis dévoués qui ne s'occupent pas seulement à nous flatter, mais comprennent nos vrais intérêts et les défendent partout. On rapporte aussi que, lors des dernières poursuites intentées contre Sa Grandeur Mgr Fabre, cet avocat aurait refusé la cause de la *Canada-Revue*. Si le fait est vrai, le bon Dieu a dû lui tenir compte de cet acte de respect pour les autorités religieuses. Quoiqu'il en soit, sans entrer dans les mystères de cette conversion, tout le monde est heureux de cet événement, qui donne un si formel démenti à la libre pensée et nous met en garde contre ses adeptes, les pêcheurs en eau

trouble dont l'unique souci est de pervertir les intelligences et les cœurs. Cet événement nous donne une leçon, à nous surtout jeunes étudiants. Il nous fait connaître où se trouve la voie droite et nous engage à la suivre. Il nous fait comprendre que même en dépit d'une éducation chrétienne, puisée dans nos collèges, si nous ne nous tenons sur nos gardes, maintenant et tout le temps de notre vie nous sommes exposés à faire des chutes terribles. Si, dès notre entrée dans le monde, nous ne brisons avec le respect humain, si nous n'avons le courage de nos convictions, si nous mettons dans notre poche notre drapeau de catholiques fervents, nous nous laisserons alors entraîner dans des idées perverses et d'abîme et abîme, nous pouvons rouler au fond du gouffre de l'irréligion et de l'athéisme. Et moins heureux, peut-être, que celui dont nous admirons en ce moment le retour à la foi, nous n'aurons pas une minute pour nous reconnaître et nous mourrons comme nous aurons vécu.

Voilà, monsieur le Supérieur, les réflexions qu'a fait naître chez moi la vue de ce mort illustre. En priant devant ce cercueil, je ne me suis point attardé à examiner les tributs floraux, envoyés de toutes parts pour orner la chambre mortuaire. Non : j'ai plutôt regardé la mort dans toute sa réalité, dans sa terrible majesté ; je me suis plu à contempler ces yeux autrefois vifs et brillants, maintenant éteints, cette bouche qui a persuadé tant de juges et maintenant muette et fermée ; ces joues pâles, ces mains glacées ; j'ai vu avec bonheur le crucifix, symbole d'espérance à côté de cette dépouille mortelle ; j'ai pensé à l'âme de ce défunt, qui doit se sentir bien d'une bonne et dernière confession, d'une rétractation complète de ses erreurs passées, et je me suis dit : "Elle est divine cette religion qui subsiste toujours malgré les attaques de ses ennemis et pardonne à ceux qui l'ont le plus vivement combattue."

PHILÉMON COUSINEAU,

Etudiant en Droit.

Mon cher ami,

J'éprouve grand plaisir à vous entendre ainsi philosopher en chrétien. En face d'un cercueil, vous estimez qu'il est bon, qu'il est opportun, qu'il est sage de s'orienter et de s'acheminer vers Dieu pendant la vie, puisqu'il faut de toute nécessité tomber entre ses bras à l'heure de la mort. Vous pensez même qu'il n'y a point de lâcheté à revenir aux enseignements de son baptême si par malheur on les avait oubliés. En vérité, tout cela est d'une sagesse bien vulgaire et nos aigles de la pensée moderne ont bien d'autres envolées. Pour vous, vous vous contentez d'être chrétien. Vous l'êtes, vous voulez l'être. Vous gardez votre foi, non pour vous en parer comme d'un habit des dimanches mais pour en vivre, pour en inspirer vos paroles et vos actes, pour en faire la règle de vos jugements. Et vous n'entendez pas seulement garder votre foi, vous aspirez encore à l'honneur de la défendre. Vous trouverez bientôt où exercer votre ardeur militante, car vous entrez dans votre carrière à l'heure où un souffle de libre pensée agite notre pays. Déjà la bataille est engagée. Nous n'en sommes encore qu'aux escarmouches d'avant-postes, mais demain la mêlée sera ardente. Et quels seront les soldats de demain ? Ceux de nos étudiants qui, aujourd'hui, ont le courage d'être fidèles à Dieu et à l'Eglise, de garder leurs pratiques religieuses du collège, de secouer le joug du respect humain, de résister à l'appât des plaisirs faciles, de s'arracher à la fascination de la bagatelle, de se faire une vie sérieuse, d'étudier leur religion assez bien, au moins, que leur droit ou leur médecine, de raisonner leur foi pour la tremper plus fortement et la mettre à l'abri de toute surprise.

Vous êtes de ceux-là, mon cher ami et je vous en félicite. Non pas qu'il y ait là acte d'héroïsme, non ; c'est faire simplement son devoir et servir ses meilleurs intérêts. Mais en nos jours de défaillance morale il y a encore du courage à faire simplement son devoir.

A. NANTEL, Ptre.

ECHOS DE L'ACADEMIE

L'ARBRE DE NOEL

(Suite et fin.)

A la naissance de Jésus, disent les livres Saints, trois rois, guidés par une étoile miraculeuse, vinrent à l'étable de Bethléem pour adorer le Divin enfant. Chacun portait dans sa main un riche présent, qu'il offrit à Jésus, lui témoignant ainsi ses sentiments. L'un lui présenta de l'or, le second de l'encens et le dernier de la myrrhe.

Comme les rois Mages, chrétiens allons nous aussi au berceau de l'Enfant-Jésus. Guidés par l'amour allons lui présenter le présent le plus riche que nous possédions. Déposons-le dans ses mains divines : oui, donnons-lui notre cœur, et de sa petite main, l'Enfant Dieu nous bénira.

J. ALF. JULIEN.

Dieu naissant, tu nous reviens encore ; une fois de plus ton amour pour les humains te fait naître au milieu d'eux pour les soutenir dans la lutte de la vie et leur enseigner la grande science de la souffrance.

En ce jour de Noël, tu nous arrives les mains toutes pleines de bienfaits pour les déverser dans nos cœurs. Petit frère, quand tu rassembleras tes grâces, il y a tant de malheureux ici-bas que peut-être tu en oublieras quelques-uns : n'est-ce pas par oubli que depuis si longtemps tu refuses de m'exaucer quand je te demande ma guérison ? Cette année donc veuille apporter tout exprès pour moi un peu de santé ; je m'en servirais si bien, il me semble.

Mais qu'ai-je dit ? non, tu ne m'oublies pas ; les grâces dont tu me combles chaque jour me le disent suffisamment. Tu veux m'éprouver, voir si vraiment je t'aime. Eh bien ! soit. Je te l'ai souvent dit, je te le veux redire encore : que je souffre si c'est là ta volonté. Mais je sais ma faiblesse, sans toi je ne puis rien ; cette année en naissant, si tu ne m'apportes la santé, daigne m'apprendre à mieux souffrir pour toi.

Ta volonté, ta gloire, tu le sais, est ici-bas ma seule ambition.

J. GODIN.

Noël ! Noël ! Venez, admirez en silence
Les charmes infinis du nouveau-né divin.
Dieu pour le rendre beau mit toute sa puissance ;
Il éblouit les cieus, ravit le séraphin.

Je me reporte alors vers une autre naissance
En façonnant Adam qu'il pétrit de sa main,
Dieu voit l'horreur, la fange ; il voit tout par avance,
Tout ce que l'homme ingrat doit lui rendre demain.

Pourquoi cédant bientôt à sa juste colère
Ne dissipe-t-il pas cette vile poussière
Qui répond au bienfait par d'indignes abus ?

Il a cause... hier au prône on nous l'a retracée ;
Un être à ce moment absorbait sa pensée ;
De cette source impure allait sortir Jésus.

J. DROUIN,

L'antique Noël vient de passer parmi nous. Les incrédules comme les croyants ont été témoins de son passage.

Ceux-ci en ont goûté le charme et la poésie. Le pauvre a quitté son toit de charme ; le riche, son palais somptueux. Et tous deux, sous une même inspiration, sont venus déposer aux pieds du Rédempteur-naissant, l'encens de leurs louanges, la myrrhe de leurs prières, l'or de leurs résolutions. Noël a raffermi leurs courages, consolé leurs afflictions.....

La foule des sceptiques n'a pas eu le même bonheur. Les uns ont vu s'épaissir le nuage de leur tristesse ; d'autres, au réveil des souvenirs d'antan, ont senti se raviver en eux l'aiguillon du remords...

Les joies intimes et affectueuses qui remplissent la famille chrétienne n'ont pas égayé leurs foyers. Noël n'a pas chassé de leurs yeux le terrible tableau des misères de cette vie, car ils n'y croient plus. Noël n'a pas dissipé leurs fiévreuses inquiétudes, car ils n'espèrent plus en lui.

Noël n'a pas consolé leurs peines, car ils ne l'aiment plus.

Oh ! qu'il fait bon de croire, d'espérer et d'aimer.

JOS. VERSCHULDEN.

LE NOUVEL ÉDIFICE

Les arbres de notre bocage ont vu disparaître plusieurs de leurs frères au commencement de la dernière saison. Maints ouvriers, maints outils en juin derniers entamaient les érables sacrés, que d'anciens confrères avaient plantés pour la postérité. Les échos du bosquet ne répercutaient plus que les cris des travailleurs et les coups redoublés de la hache.

..... " *Ferro sonat icta bipenni Fraxinus,* " a dit Virgile.

Moi-même, j'aidais à cette destruction et j'aimais à entendre le craquement des grands arbres qui gémissaient en tombant.

Quel était donc le motif de ces démarches, de cet empressement et de cette joie à détruire le travail de nos pères et de la nature ? Une œuvre, qui réjouit tous les cœurs térésiens, l'œuvre de notre chapelle s'élevait.

Sous la direction et l'activité de M. le Préfet des études, l'œuvre a fait de rapides progrès. Là, où, naguère le printemps ramenait la verdure, les oiseaux et leurs chansons ; où, durant l'été, le feuillage se balançait pour envoyer dans nos classes la fraîcheur de la brise, et, où l'automne se plaisait à dorer les feuilles, qui s'envolent ensuite avec le tourbillon, s'élèvent aujourd'hui quatre murs. Ils ont atteint leur moitié ; et, déjà la grue a disposé les poutres et les colonnes qui doivent soutenir l'édifice.

L'écolier est tout joyeux de ces travaux ; il les visite souvent du regard et se plaît à rêver de l'avenir. Le jeune orateur a grande hâte d'être sous les voûtes de la nouvelle salle pour pouvoir laisser couler plus aisément lui semble-t-il, les flots de son éloquence ; le musicien et l'acteur en souhaitent tout autant.

Et nos vœux pour la chapelle sont encore plus ardents : tout cœur téré sien la désire et la demande avec impatience. Il veut être plus retiré du bruit et plus libre pour prier ; enfin, il veut que le Dieu de l'univers ait, au séminaire de Ste-Thérèse, des autels dignes de sa Majesté.

Mais, hélas ! ces vœux de toute une famille ne sont pas encore exaucés. Faute d'argent, dit-on, les travaux ont déjà cessé ; et ces murailles, fondements de notre futur sanctuaire, ne seront, cet hiver, qu'un abri pour l'oiseau criard.

Le seront-elles ainsi bien longtemps ? notre chapelle demeurera-t-elle longtemps encore dans son état actuel ? Voici notre réponse à nous, écoliers : la famille téré sienne compte encore des membres charitables et des amis dévoués.

JOS. MIGNAULT.

9 Oct. 1893.

POUR LA ST-CHARLES

Jour heureux ! où nos cœurs tressaillent d'allégresse
 Au nom de deux héros, anges de la jeunesse.
 Lorsque le téré sien remonte le passé,
 Il les voit resplendir dans une même gloire.
 Fier alors, il se plaît à refaire l'histoire
 Du foyer qu'à leurs fils l'un et l'autre ont laissé.

Avez-vous remarqué cette croix d'or qui brille
 Comme un phare du ciel ? ce clocher qui scintille
 Quand au soir le soleil s'entoure de splendeur ?
 Et ces superbes murs, puissants remparts de pierre,
 Aux frontons élancés, à la façade altière,
 Qui frappent le regard dans leur simple grandeur ?

Avez-vous remarqué cette fleur artistique,
 Gracieux édicule à la flèche gothique,
 Qui, sur son tertre vert, se dresse à quelques pas ?
 Cher et doux souvenir de l'antique édifice !...
 Et tout, en ces lieux, tout est né du sacrifice,
 Et gardé du péril par d'incessants combats.

Je t'aime, ô doux foyer ! oui je t'aime et t'admire,
 La foi de nos aïeux que l'orgueil veut détruire,
 A trouvé dans ton sein de nobles défenseurs.

A mon jeune pays tu donnerais des braves
S'il fallait quelque jour secouer des entraves.
Ducharme, gloire à toi ! Gloire à tes successeurs !

Nous prononçons vos noms d'une voix enflammée,
O sublime Ducharme ! ô divin Borromée !
Émus, nous vénérons l'immortel souvenir
De vos faits glorieux ; dans nos plus belles fêtes
Comme un sylphe enchanteur il plane sur nos têtes ;
Anges des jours passés, guidez notre avenir.

A. FAUTEUX.

4 novembre, 1893.

AU SEUIL DE LA PHILOSOPHIE

Deux mois se sont écoulés depuis que j'ai franchi le seuil de la philosophie, et l'on me demande aujourd'hui mes impressions, après ce laps de temps passé au milieu de nouveaux confrères et à l'étude des vérités philosophiques. Des impressions, certes, j'en ai eu ; quel Rhétoricien quitterait, sans les regretter, les bords enchantés de la Rhétorique ? mais, qui ne doit pas admirer aussi la grandeur, la beauté et l'utilité de la philosophie ?

Au temps des fleurs, la pensée seule d'échanger nos joies de famille, nos joies de Belles-Lettres et de Rhétoriques contre d'autres joies et une autre existence nous attristait. Nous aimions notre vie de confrères ; nous aimions à garder, entre nous, nos sentiments et nos affections, pour les mieux goûter, nous semblait-il ; et, c'était beaucoup perdre que de devenir "Philosophes." Heureuse erreur ! "Partager son bonheur, ses sentiments et ses joies, c'est les redoubler," dit un adage ; et, il est bien vrai. Au milieu de nos nombreux amis, tout cela n'a fait qu'augmenter et grandir : nous sommes bien sous leur toit et à leurs côtés ; leur cœur est large pour tout partager avec nous ; en un mot, ce sont d'autres frères que nous rejoignons sur la voie de nos études, et, pleins de sentiments pour eux, nous redisons les belles paroles de l'Écriture : "*O quam bonum et jucundum habitare fratres in unum !*"

C'est aussi à regret que nous avons laissé nos fleurs ; nous avons passé tant de délicieux moments à les cueil-

lire, à humer leurs parfums ; mais, il fallait bien leur dire adieu. Il fallut nous séparer des héros de Virgile et d'Homère ; il fallut quitter Cicéron, Démosthènes et St-Jean la bouche d'or, pour suivre d'autres maîtres et écouter d'autres préceptes. Au sein de cette atmosphère plus sombre et plus froide, nous avons regretté nos fleurs, les douces fleurs du printemps ; mais bientôt nous nous sommes habitués à ces austères leçons, au langage simple et rude de St-Thomas ; et, maintenant, presque perdus dans les vérités ontologiques, nous commençons à redire entre nous la grandeur et l'utilité de la philosophie.

C'est, en effet, pour l'intelligence humaine, un vaste champ que la philosophie ; elle regarde d'un œil perçant tout ce qui existe, ou dans l'homme, ou sur la terre, ou dans les cieux. Elle les retourne ces objets pour en voir toutes les faces ; elle veut en connaître les causes prochaines et ultimes ; elle se demande pourquoi ce vaste univers, pourquoi l'homme, pourquoi son corps, chef-d'œuvre de la création, et pourquoi son âme, image du créateur ? Pour qui sont ces animaux, ces arbres verdoyants au printemps, et dorés à l'automne ? Pour qui cette belle nature ? D'où viennent tous ces êtres ? où vont-ils ? Et la philosophie, de répondre par cet axiome toujours vrai et toujours beau : "*Omnia a Deo veniunt et ad Deum redeunt.*"

De sa grandeur, la philosophie tient son utilité. Toutes ces notions, en effet, toutes ces vastes idées, qu'elle nous présente, enrichissent et perfectionnent notre intelligence toujours altérée de la vérité ; et nous marchons à sa lumière, comme éclairés, semble-t-il, par un flambeau dont l'éclat va toujours grandissant. Dans cette atmosphère de vérité, nous apprenons mieux ce que nous devons à Dieu, ce que nous devons à nous-mêmes et ce que nous devons aux autres ; c'est aussi à l'aide de cette vérité que nous sommes plus forts contre les obstacles qui se présentent à l'encontre du devoir.

Je commence donc à aimer la philosophie, en appréciant de plus en plus les services qu'elle peut me rendre,

et je suis tenté, de m'écrier avec le païen Tullius : " O philosophie, notre guide durant la vie ! toi, qui suis pas à pas la vertu, et qui poursuis le vice en le flagellant ! que pourrions-nous donc sans toi ? que pourrait être la vie des hommes ? C'est toi, qui as enfanté les villes ; tu as rassemblé en société les hommes dispersés ; c'est toi, qui, par tes paroles et tes écrits, les unis d'abord entre eux dans les demeures fixes, puis ensuite dans les liens du mariage. Tu as inventé les lois et tu fus toujours la maîtresse des mœurs et de la conduite des peuples."

Après tant de beauté, de grandeur et d'utilité, je reconnais le tort que nous avons eu de regretter nos fleurs : elles n'étaient qu'un vêtement, qu'une parure. Le corps, c'était l'idée ; mais qu'elles étaient restreintes nos idées ! qu'elles étaient pauvres ! La philosophie va les enrichir ; elle va agrandir le cercle de nos connaissances ; elle va donner à notre volonté de l'élan, de l'enthousiasme pour tout ce qui est beau et grand. Alors nous pourrons revenir à nos fleurs et c'est alors que nous aurons une littérature plus forte et plus digne de l'homme.

JOS. MIGNAULT.

4 novembre 1893.

CE QUE ME DISENT LES FEUILLES MORTES

L'automne a paru ; sur sa route il ne laisse que débris et deuils. L'oiseau ne fait plus entendre son ramage, la terre n'a plus son vert manteau ou ses moissons dorées ; et au lieu de son feuillage si beau quand il étincelait des gouttelettes de la rosée, l'arbre ne nous montre plus que des bras décharnés. Quelques feuilles jaunies bruissent encore sur les rameaux nus, les autres errent çà et là sur la surface du sol, tantôt roulant ou glissant, tantôt agitées dans les airs en tourbillons toujours poussées par les rafales d'automne, jusqu'à ce qu'elles tombent souillées et mutilées dans la poussière et la fange. Elles seront bientôt elles-mêmes poussière et néant. Hélas :

C'est la saison où tout tombe
Aux coups redoublés des vents ;

Un vent qui vient de la tombe
Moissonne aussi les vivants.

E. de GUÉRIN.

Une tristesse immense pèse sur mon âme. Le deuil de la nature me rappelle le grand deuil de ma famille.

C'était le 3 août 1891, le jour montait. La maladie s'entourant de ses plus grandes horreurs venait s'asseoir au seuil de la maison paternelle. De ses flancs la mort sortait, cherchant une proie. La victime fut bientôt choisie, et ce fut ma mère.

Oui ! ce fut le moment pour une mère de faire le sacrifice de sa vie et que ce moment fut triste : il était si imprévu et si prématuré. Se résigner aussitôt à la mort, cela dépassait presque les forces humaines. Des enfants chéris étaient là encore dans la fleur de l'âge. Oh ! mourir, c'était verser sur ces cœurs où tout est rose, souris et espoir, une lie bien amère ; c'était leur faire du chemin de la vie une vie de deuils et de pleurs, c'était épandre sur la splendeur même de leur aurore un lugubre nuage : plus de joies pures, moins de peines consolées, plus de défaillances sans ressources. L'enfant sourit encore, mais son cœur saigne toujours, à chaque joie il soupire : " Oh ! si j'avais ma mère. "

Ma mère pensait à tout cela et elle pleurait, mais enfin : " Dieu le veut, dit-elle, que sa volonté soit faite, adieu donc, adieu mes chers enfants. "

Cependant ce n'était pas encore le moment suprême. Elle devait endurer encore bien des souffrances ; une longue agonie lui était réservée. Chrétienne, elle accepta tout avec un cœur calme et victorieux ; nous adressant des paroles de consolations, nous soutenant quand nous devions nous-mêmes l'assister dans ce dernier combat. Mais déjà des sueurs froides ruisselaient sur son front pâissant. Alors elle jeta sur nous un tendre et dernier regard ; puis l'œil se fixa et sa lumière s'éteignit. Et nous qui étions là, priant, pleurant, nous éclatons en sanglots : " Mon Dieu, mon Dieu, nous n'avons plus de mère. "

Le 10 septembre, nous conduisions là, où ils doivent dormir leur long sommeil, les restes bénis de notre mère.

Avec l'église qui prend sa part à nos deuils, je versai près de la tombe des prières avec mes larmes. Je reçus une grande consolation. Ma mère me répétait—j'entendais cela dans mon cœur—"Enfant, ne sois pas aussi désolé, je ne te laisse pas orphelin, tu as un bon père, là-haut ; je resterai votre mère et Marie la mère des chrétiens multipliera pour vous ses soins maternels.

Je crois, ô ma mère, à votre parole. Vous m'aimerez encore et plus efficacement, car votre crédit sera plus grand sur le Cœur de Dieu. Je garderai votre éternel souvenir, et toujours je vous dirai mes peines et mes joies.

CONRAD CHAUMONT.

4 novembre, 1893.

LA PREMIÈRE NEIGE ET LES QUATRE AGES

Du firmament grisâtre
Quels gros flocons d'albâtre
M'arrivent ! Que c'est beau,
Redit l'enfant, la neige !
De plaisirs quel cortège !...
Rendez-moi mon traîneau...

Fuyez ! folle cohorte
Qui frappe à ma porte,
Faux plaisirs enivrants.
Je veux que sans souillure
Comme la neige pure
Soit mon cœur de vingt ans.

L'homme mûri par l'âge,
Courbé sur son ouvrage,
Dit, en levant les yeux :
Fatales destinées !
Les neiges des années
Blanchissent mes cheveux.

Dehors, la neige tombe...
La terre est une tombe

Qu'on couvre d'un linceul.
Un voile de tristesse
Pèse sur la vieillesse...
Prions, se dit l'aïeul.

VICTOR LÉONARD.

LA JOURNÉE D'UN PHILOSOPHE

SOUVENIR DE L'EXPOSITION

Lever à 5 $\frac{1}{4}$ du matin. La toilette se fait en vingt minutes. Puis nous descendons à l'étude ; c'est la prière et la méditation, suivies d'une heure de travail. Voici le temps de préparer la leçon du jour. Ces années dernières nous repassons le devoir que nous devons remettre au professeur ; nous corrigeons les fautes qui pouvaient s'y trouver. Mais en philosophe nous avons fait trêve de devoirs écrits.

A 7 heures, la cloche nous appelle à la messe de communauté : excellente préparation d'une journée que celle où l'on retrempe ses forces au pied du tabernacle, en face de l'hostie sainte.

Après la messe, le déjeuner. Puis nous nous délassons quelque peu dans nos salles de récréation et nous montons en classe. Ah ! c'est ici que nous sommes ce que nous sommes, pour me servir d'un terme philosophique. Jusqu'à ce moment nous nous trouvions en communauté. Mais à présent les philosophes sont les philosophes et font de la philosophie, les rhétoriciens s'occupent d'éloquence, les humanistes hantent les champs fleuris de la littérature.

Aujourd'hui la leçon de philosophie porte sur l'article deuxième du deuxième livre de l'Éthique : "*De criterio extrinseco moralitatis actionum humanarum*" C'est la seconde classe que nous passons sur cet article. "Il est des plus importants" nous dit monsieur le professeur.

"Eh bien ! *Domine Jovite F...* que pensent certains philosophes du premier criterium de moralité !" Rép....

“ Il y a des philosophes qui font consister la suprême règle de moralité dans un principe extrinsèque et à l'action et au sujet agissant. C'est leur thèse générale. Quand à la spécification de ce principe, même entre eux, ces philosophes sont d'opinion différente. Les uns disent que c'est le consentement commun des peuples qui fait la règle dernière de toute action morale. Lamennais, St. Lambert ont défendu cette théorie. D'autres prétendent que c'est la loi civile : tout ce qu'ordonne la loi est bien, tout ce qu'elle défend est mal. Si veut la loi, si veut la morale. Les derniers soutiennent que Dieu dans sa libre volonté peut rendre toute action bonne ou mauvaise selon son bon plaisir.” Eugène L... réfute ces erreurs par des preuves sans réplique. Ces théories contredisent l'essence même des choses. La seconde surtout, bien que très répandue et très pratiquée en ces derniers temps n'est pas la moins absurde. La règle suprême de moralité ne doit être ordonnée à aucune autre règle, à aucun autre motif. Or, il est de l'essence même de la loi civile d'être ordonnée au bien commun des sociétés. Et ce bien commun lui-même, qu'est-ce autre chose que le bien des individus ? Le bien commun de la société ne peut être sans la perfection de l'intelligence et de la volonté de chaque individu. Mais cette perfection, d'où nous vient-elle si ce n'est de l'entité des choses, qui fournissent à notre intelligence leur objet propre, le bien et le bon ? Nous le voyons, la loi civile n'est pas le principe constitutif de la morale. Elle en est tout au plus la gardienne.

PHILÉMON COUSINEAU.

(*A suivre.*)

PETITE CHRONIQUE

1^{er} janvier.—Qu'allons-nous écrire, ce matin, sur la première page de ce livre blanc, image ingénieuse sous laquelle M. le supérieur nous présentait, hier soir, la nouvelle année 1894. ?

Tout d'abord saluons avec empressement et reconnaissance cette nouvelle année que, dans son infinie libéralité, Dieu nous accorde pour opérer le bien. Puis constatons que pendant qu'au dehors un soleil brillant, mais dont les feux ne sont rien moins que chauds, éclaire le *premier* de l'an, au dedans règne une joie qui s'épanouit sur toutes les figures, se manifeste en cent poignées de mains, s'épanche du cœur n mille souhaits de bonheur.

Dieu veuille réaliser tous les vœux excellents que nous formons aujourd'hui les uns pour les autres, et, en les réalisant, les faire tourner à la glorification de son divin nom, et au plus grand bien de tous ceux que nous devons aimer et pour qui nous devons prier, travailler, mériter, souffrir.

Séance du 2 janvier.—Enj dépit de la lune et du fameux *dicton*, le 2 janvier, cette année, nous apporte du beau temps. *Deo gratias !* MM. les parents peuvent venir en grand nombre voir leurs enfants et assister à la séance dramatique et musicale qui a lieu, selon l'usage, dans l'après-dîner.

Les élèves jouent un drame et une comédie en deux actes.

Le "Serment," drame écrit en vers par F. Ledorz, nous reporte au temps de la révolution française. "L'assemblée Constituante (1789-91) décrétant la souveraineté du peuple, réglait, quant au clergé, que les évêques et les curés seraient élus par le peuple, supprimait l'Institution canonique des évêques et exigeait de tous les prêtres le serment à la constitution. Plus tard l'assemblée Législative et la Convention avaient lancé des décrets de déportation et de mort contre les évêques et les prêtres *insermentés* ou *réfractaires*."

Un religieux, dom Emmanuel, est arrêté à Auray, en Bretagne. Hannoyer, président du tribunal révolutionnaire, veut lui faire prêter le fameux serment. Le religieux refuse, on le condamne à mort. Il va être exécuté lorsque le célèbre Cadoudal, chef de Chouans, accourt et le délivre.

Les élèves de Rhétorique répètent devant le public

leur jolie comédie " Le voyage de Boulogne sur mer, " qu'ils avaient donnée, l'an dernier, dans une séance privée.

Le programme que nous donnons ci-après *in extenso* paraît avoir rempli les vœux de l'auditoire, qui s'en retourne heureux d'avoir pu contribuer en même temps à l'excellente œuvre de la construction de notre future chapelle. La recette a lieu de nous satisfaire grandement : nos remerciements à qui de droit.

SEMINAIRE DE STE-THERESE

SÉANCE DRAMATIQUE

Au profit de la chapelle en construction

MARDI, 2 JANVIER 1894

OUVERTURE : *Fanfare*



I

LE SERMENT

DRAME EN DEUX ACTES PAR F. LEDORZ

PERSONNAGES :

ACTEURS :

Dom Emmanuel, religieux.....	<i>A. Ethier</i>
Cadoudal, chef de Chouans.....	<i>E. Lauzon</i>
Hannoyer, président révolutionnaire.....	<i>J. Verschelden</i>
Poussepin, sergent.....	<i>A. Nantel</i>
Choucart, soldat.....	<i>R. Cadieux</i>
Le géolier de la prison d'Auray.....	<i>A. Lacroix</i>
Pierre, paysan.....	<i>H. Latour</i>
Elie, enfant de paysan.....	<i>E. Desroches</i>
Christophe, autre paysan.....	<i>J. Forget</i>
Soldats	

II

LE VOYAGE À BOULOGNE-SUR-MER.

COMÉDIE EN 2 ACTES

PERSONNAGES :

ACTEURS :

Lancelot, commerçant retiré.....	<i>S. Guillet</i>
----------------------------------	-------------------

Maxime, étudiant aux beaux-arts.....	A. Haymond
Alfred, lieutenant de vaisseau.....	N. Fauteux
Laurent, étudiant en médecine.....	A. Fortier
Saladin, domestique de Maxime.....	C. Chaumont
Alcibiade, concierge.....	J. Barsalou
Cérusard, marchand de couleurs.....	U. Labelle
Marius, huissier.....	

La scène se passe à Paris.

ENTR'ACTES

ORCHESTRE	“ Jolly Robbers ” (ouverture)	<i>Suppé</i>
ORCHESTRE	“ Le Poète et le Paysan ”	“
PIANO ET } VIOLONS }		<i>A. Lacroix, E. Lauzon</i>
		<i>J. Dion; C. Latumière</i>
ORPHÉON	“ Le Lion et le Rat ”	<i>N. Collet</i>
ORPHÉON	“ Le Hanneçon ”	<i>L. Rimbaud.</i>
FINALE :		<i>Fanfare.</i>

Congé de Mgr l'archevêque, 4 janvier.—Au cours de sa dernière visite à Ste-Thérèse, le vendredi 29 décembre, Monseigneur l'archevêque, comme vacances du jour de l'an, nous a donné *grand congé*. Nous le prenons aujourd'hui, malgré les désagréments d'une température un peu moite. Les élèves y trouvent même avantage pour travailler à la construction d'une grande glissoire qu'ils élèvent dans la cour des *grands*, et qui menace d'avoir du retentissement cet hiver, si l'on réussit comme on se le promet. *Fiat !*

A propos de température, signalons, *ad rei memoriam*, un phénomène assez étrange en cette saison de l'année. A midi moins le quart, comme si le canon de la citadelle de Québec se faisait entendre jusqu'ici, un violent coup de tonnerre, précédé d'un brillant éclair, résonne sur nos têtes. Et puis, silence comme dans la région des pôles. *Quid inde ?* De quel augure serait-ce donc ? Parlez ou plutôt... taisez-vous, prophètes de malheur !

Fête des Rois, 6 janvier.—Lundi, 1er de l'an, mardi et jeudi, grand congé, samedi fête de Rois : cela nous

donne une semaine qui ressemble passablement à huit jours de vacances.

Ce soir, le gâteau traditionnel nous donne, comme d'usage, les Rois éclos de la fève. On fait, comme d'ordinaire aussi, de la musique, de la milice, mais peu de discours. Cela nè veut pas dire qu'il y a moins de paroles inutiles. Mains orateurs sont là qui font queue, et le babil royal est plus fiévreux que jamais.

Chez MM. les prêtres, M. le Supérieur et M. Aubry se disputent le trône, de sorte qu'il est difficile de savoir lequel des deux est le vrai roi ; chez les élèves, S. Guillet, A. Taillefer, élèves de rhétorique, A. Jasmin, élève de cinquième et J. Doré, élève de sixième sont rois légitimes et certains, et s'efforcent de faire bonne contenance en dépit de leur trône éphémère et branlant. Leur règne d'une heure est quelque peu mouvementé, mais la paix et le bon ordre en couronnent la fin. *Tout est bien qui finit bien.*

Un procès, 12 janvier.—L'autre soir, notre salle de récréation se trouva tout à coup transformée en un siège de justice. Il s'agissait d'affaire sérieuse ; un procès était intenté contre les "Chevaliers de la Pelle." Deux mots, et je m'explique.

Depuis quelques mois déjà, le Révd monsieur Aubry est revenu à Ste-Thérèse pour jouir d'un repos bien mérité par ses longs travaux. Il s'est installé à l'Hospice Drapeau, afin de se trouver plus près de nous ; car il aime son Alma Mater. Aussi, nous vient-il visiter souvent. Mais l'hiver, ce n'est pas toujours chose facile. La neige s'amoncelle, les routes se remplissent. comment faire ? Monsieur Aubry achète des pelles. Pour les manier s'offrent des élèves de bonne volonté, ce sont les "Chevaliers de la Pelle." Et pleins d'ardeur, tous promettent de remplir leurs obligations ; car obligation il y a, à savoir, entretenir la route qui unit l'Hospice Drapeau au collège.

A la première tempête, nos chevaliers se mettent à l'œuvre. Mais qu'y a-t-il donc ?... Nous voici au second quart d'heure de l'avant-midi, et la route n'est pas toute

déblayée. Monsieur Aubry en est fort contrarié. Il veut venir au collège, et pour affaire pressante ! Cette fois encore, il lui faut allonger son chemin. Et quelque peu mécontent, il arrive au collège, ne pouvant s'expliquer la lenteur des chevaliers.

Mais voilà bien une autre fête. Dans le cours de la journée, certains bruits parviennent jusqu'aux oreilles du bon monsieur Aubry. Le matin, pendant que quelques-uns déblayaient la route, d'autres étaient occupés à enlever la neige de notre glissoire.—Voilà, se dit monsieur Aubry, je m'explique maintenant la lenteur de mes hommes.—La compagnie était en faute. Vite, monsieur Aubry intente contre elle une action en justice.

La cause est mise entre les mains d'avocats improvisés ; J. Verschelden et J. B. H. Latour. Et puis voilà, le procès se plaide devant son "Honneur le Juge"—votre humble serviteur.

Assemblée turbulente. Malgré ses efforts, le huissier Lapointe ne peut obtenir l'ordre parfait. Les témoins se succèdent, quelques-uns paraissent un peu embarrassés. Son Honneur prend note de tout. Et puis, nos avocats font valoir leurs preuves sans y mettre trop d'éloquence, car il s'agit d'une cause civile. Vient la sentence du Juge, sentence impartiale ?

Il l'a dit, et je le crois. L'affaire se termina d'une manière quelque peu tragique. Tout de même, nos remerciements à monsieur Aubry. Il est venu dans nos récréations mettre une note gaie. Et puis, il nous donna tout en passant une petite leçon. A nous d'en profiter.

ARCADE ETHIER, (Philosophie).

Les glissades.—Voyez-vous à l'extrémité sud du grand collège, cette masse de neige qui se dresse comme un pan de mur et finit à quelques pas plus loin avec le niveau du sol ? Comme aux temps antiques les esclaves de Sésostris, le peuple écolier a voulu élever, de ses mains, ce monticule ; mais non pas pour s'en faire un tombeau.

Au delà d'une centaine d'ouvriers furent employés à sa construction. Il faisait plaisir de voir ces travailleurs :

les uns confectionnant de grosses boules de neige ; les autres les chargeant sur des traînes ; et trois ou quatre grands gaillards fringants, attelés à chacune de celles-ci, conduisant, en courant, les matériaux sur le chantier. Des manœuvres robustes, montent, à bras, ces lourds monceaux de neige sur les murs, où des maçons travaillent avec activité, n'ayant pour tout outil de taillage, que de larges pelles, pour truelle leurs mains. Mais il fallait du mortier pour consolider la masse. Un tuyau mouvant est vite adapté au goulot d'une pompe, et bientôt les eaux dégorgent sur la construction pour la transformer en glace.

Vite maintenant, sur le sommet de la colline. Une allée de glace vive, luisante, unie comme un miroir s'étend sur la pente rapide ; et de chaque côté, de belles routes donnent passage aux piétons. Une foule de gens s'y pressent, se heurtent, on dirait un essaim d'abeilles bourdonnant auprès d'une ruche. De temps en temps, une traîne chargée de cinq ou six écoliers s'en détache, puis elle file à toute vitesse, entre deux rangs de spectateurs. Les heureux passagers crient, saluent. Oh ! quelle joie, quels transports ! Plus on glisse, plus on voudrait glisser. On monte tout essoufflé, tombant presque de fatigue, qu'importe, encore une glissade. C'est la grande affaire des congés et des récréations. C'est à qui sera le premier à la glissoire. Cela va si vite, c'est si bon ; comme le cerveau se rafraîchit là, comme elles fuient les idées noires, comme les poumons exhalent l'air corrompu de la classe et des salles. Respirer l'air pur du dehors, c'est la santé, c'est la vie.

Retenu par la maladie, comme un prisonnier au bout de sa chaîne, souvent durant mes récréations, je regarde ces glisseurs, je partage leur plaisir, je l'envie, non sans un peu de tristesse, comme le lépreux de la cité d'Aoste.

H. LONGPRÉ, (Philosophie).

Une agréable surprise, 19 janvier.—Vendredi 19, Leurs Grandeurs Nos Seigneurs les évêques de Sher-

brooke et de Druzipara nous arrivaient à l'improviste de St-Lin, en compagnie de M. C. Larocque, curé de St-Louis de France, Montréal, M. J. C. Lévesque, curé de Ste-Sophie, M. P. Desrosiers, vicaire de St-Lin. Elles venaient nous honorer en passant, d'une courte visite et demeurer nos hôtes vénérés l'espace de trois heures.

Nous avons saisi avec empressement cette heureuse occasion, "cette bonne fortune," comme leur disait M. le Supérieur, pour présenter nos hommages de respect et d'affection aux deux plus jeunes membres de l'épiscopat canadien. Tous deux nous adressèrent d'aimables paroles en réponse à la chaleureuse bienvenue que leur souhaita M. le Supérieur au nom du séminaire et des élèves. Monseigneur LaRocque, tout en sentant son cœur partagé entre deux amours inséparables comme son âme, — puisqu'il avait deux *alma-mater* dont il tenait la formation de sa jeunesse : St-Hyacinthe et Ste-Thérèse—exprima son bonheur de se retrouver à Ste-Thérèse pour la première fois depuis sa consécration épiscopale, nous donna quelques pieux conseils et nous promit une visite plus longue et telle que nous étions en droit de l'attendre. Monseigneur Decelles témoigna d'abord d'un certain doute sur sa juridiction à nous parler, l'ni évêque de Druzipara, puis se payant de délicatesse à notre égard, il déclara que si Monseigneur de Sherbrooke avait deux mères également aimées, il n'était pas moins vrai, que l'*alma-mater* térésiennne lui tenait beaucoup plus à cœur, puisque, excepté lorsqu'il se trouvait à St-Hyacinthe, le seul nom de Ste-Thérèse lui revenait toujours sur les lèvres, c'était évident : *ex abundantia cordis os loquitur*.

Ce fut le mot de la fin ; tous deux nous bénirent conjointement ; puis après le souper, ils quittèrent Ste-Thérèse par le train de Montréal, 7 ½ heures p. m.

Examen du 1er semestre, 29, 30, 31 janvier.—Comme les années passées, les élèves ont subi leur d'examen ! oralement et par écrit. L'examen *oral* a eu lieu les lundi, mardi, mercredi, 29, 30, 31 janvier, devant neuf bureaux d'interrogateurs composés du personnel

enseignant du séminaire. L'examen écrit a consisté en des compositions faites dans toutes les classes et ayant pour objet des thèmes et des versions ainsi que des séries de questions sur toutes les matières de mémoire. Pour mériter dans cet examen, les notes *bien* (e), *presque très-bien* (æ), *très-bien* (a), *parfaitement-bien* (â), il faut avoir conservé les $\frac{2}{3}$, les $\frac{3}{4}$, les $\frac{4}{5}$, les $\frac{7}{8}$ des bons points alloués.

Nous donnons, pour ce mois, à titre de récompense et à la place des "Premiers de semaine" la liste des élèves qui ont obtenu ces bonnes notes dans leur double examen.

Notes de l'examen

PHILOSOPHIE.

Très-bien :—J. Verschelden, S. Gascon, B. Gaudet.
Presque très-bien :—A. Ethier, H. Latour, J. Geoffrion, E. Benoit, A. Laplante, J. St-Amour, J. Forgé, A. Savignac, E. Marchand, J. Mignault, O. Lorrain.
Bien :—C. Racine, E. Lauzon, A. Ouimet, J. Morin, J. Lorrain, H. Longpré, J. Dion, C. Chaumont.

RHÉTORIQUE.

Parfaitement bien :—J. Drouin.—*Très-bien* : A. Papineau, V. Joannet, J. Delamothe.—*Presque très-bien* : J. Barsalou, C. Lacasse.—*Bien* : A. Fortier, E. Gaboury, S. Guillet, U. Labelle, A. Lalande, A. Sauriol, A. Graton.

SECONDE.

Presque très-bien : J. St-Jacques, C. Lafortune, Ar. Gauthier, A. Archambault, J. M. Filiatrault, T. Morin, Z. Tnérien.—*Bien* : E. Dubois, A. Ste-Marie, W. Ste-Marie, T. Freeman.

TROISIÈME.

Parfaitement bien : A. Graton.—*Très-bien* : A. Lan-

glois.—*Presque très-bien* : C. Breton, Z. Potvin, T. Martin, D. Lachafne, J. Filiatrault, A. Demers.—*Bien* : A. Boileau, D. Chaumont, L. Dubois, J. Filion, A. Francœur, J. Isabelle, T. Legault, P. E. Rochon.

QUATRIÈME.

Très-bien : E. Bernier, L. Groulx, A. Emery, S. Lafferrière.—*Presque très-bien* : O. Boyer, J. Hurtubise, W. Kennedy, R. Lauzon, G. Rochon.—*Bien* : F. Laurendeau, C. Lauzon, J. Lavigueur, A. Leclair, A. Riopel.

CINQUIÈME.

Très bien : I. Vershelden. E. Bélair, A. Duhamel, Z. Filion.—*Presque très-bien* : A. Chamberland, A. Desroches, L. Bélanger, A. Bouvrette, E. Coursol, L. Cousineau, L. Desjardins, J. Kimpton, A. Messier, G. Piché.—*Bien* : J. Delamothe, A. Demers, J. Demers, J. Gauthier, A. Jasmin, E. Labelle, O. Lalonde, S. Ouimet.

SIXIÈME.

Parfaitement bien : U. Beauchamp, A. Sigouin.—*Presque très-bien* : G. Boileau, A. Boucher, A. Clavel, E. Grenier, A. Jarry, J. Thérien, S. Lefebvre, J. Manseau, R. Meunier, A. Ouimet, E. Paiement, H. Papineau, D. Pilon, S. Vallée.—*Bien* : J. B. Adam, D. Bélisle, A. Desjardins, E. Desroches, E. Dubois, L. Hurtubise, P. Leblanc, O. Lavallée, A. Nepveu, A. Normandin, A. Poulin, L. Proulx, W. Tarte, J. Théoret.

COURS PRATIQUE.

Presque très-bien : A. Dion, J. L. Porcheron, C. Desjardins, E. Cousineau, A. Bastien, D. Dorais, L. Gauthier, A. Jasmin, U. Masse, S. Pageau, H. Lauzon.—*Bien* : J. Carey, H. Desjardins, J. Desjardins, A. Jarry, J. Landry, L. Lavigueur, H. Paré, J. Lonergan, J. Poirier, A. Joachim.

Notes de conduite pour le mois de Janvier

PARFAITEMENT BIEN.

A. Ethier, S. Gascon, C. Racine, S. Guillet, C. Lacasse, D. Chaumont, A. Emery, W. Kennedy, A. Messier, G. Piché, A. Poulin, E. Verret, U. Beauchamp, A. Boucher, E. Boucher, P. Leblanc, L. Proulx, A. Sigouin.

TRÈS-BIEN.

Z. Alarie, A. Benoit, R. Cadieux, A. Geoffrion, A. Laplante, E. Lauzon, O. Lorrain, H. Morin, A. Ouimet, A. Graton, J. Godin, V. Joannet, U. Labelle, A. Taillefer, A. Valois, A. Archambault, A. Clairoux, J. U. Filiatrault, Art. Gauthier, E. Lauzon, L. Samoïsette, E. Deslauriers, J. Filiatrault, A. Graton, A. Langlois, P. E. Rochon, O. Boyer, E. Carrière, S. Cloutier, J. Hurtubise, C. Lauzon, E. Longpré, L. Bélanger, J. Delamothe, A. Desroches, Z. Filión, O. Lalande, S. Ouimet, J. B. Adam, A. Desjardins, G. Desjardins, Z. Desjardins, A. Dubois, E. Grenier, A. Jarry, S. Lefebvre, A. Ouimet, S. Pageau, D. Pilon, S. Vallée, Alp. Nepveu, J. Carry, E. Cousineau, A. Jarry, W. Lacroix.

PRESQUE TRÈS-BIEN.

J. B. Aubry, C. Chaumont, P. Desrochers, J. Forget, E. Lapointe, V. Léonard, H. Longpré, J. Lorrain, J. Mignault, P. Roy, J. St-Amour, J. Verschelden, J. Barsalou, Cl. Chaumont, Jules Delamothe, N. Fauteux, E. Gauthier, L. Lapointe, A. Papineau, F. D. Bastien, N. Boileau, M. Brunet, J. St-Jacques, A. Ste-Marie, Z. Thérien, A. Dufresne, D. Filiatrault, A. François, F. Legault, A. Bastien, F. Laurendeau, R. Lauzon, A. Leclair, S. Brouvrette, E. Coursol, L. Cousineau, A. Demers, J. Gauthier, J. Kimpton, U. Bastien, A. Bélisle, U. Brunet, O. Desjardins, E. Desroches, E. Dubois, A. Jasmin, H. Lonergan, G. Manseau, A. Paré, J. Théoret, H. Desjardins, D. Dorais, A. Legault, U. Masse, J. Poirier, A. Landry.

Les *Annales Térésiennes* paraissent chaque mois de l'année scolaire par livraisons de 24 ou 32 pages.

Le prix de l'abonnement est d'UN DOLLAR, payable d'avance.

On s'abonne au bureau des *Annales*, Séminaire de Ste-Thérèse, ou chez M. J. M. Valois, libraire, 1626, rue Notre-Dame, Montréal.